

Ce fonds vise à soutenir les entreprises du territoire ayant des besoins limités en financement. Il s'adresse plus spécifiquement aux microentreprises (moins de 10 employés) qui ont un accès restreint au financement traditionnel.

Le **Prêt Microcrédit** de la SADC de la région de Coaticook permet la réalisation de projets tels que :

- Le démarrage d'une entreprise,
- L'acquisition d'une entreprise existante,
- L'achat d'équipements,
- Le renouvellement des outils promotionnels,
- La revitalisation de la façade ou des locaux,
- L'augmentation de l'inventaire,
- L'accroissement du fonds de roulement,
- Etc.

Modalités spécifiques

- Montant : de 5 000 \$ à 20 000 \$. Maximum cumulatif de 30 000\$ par entreprise
- Type de financement: prêt conventionnel avec caution (dans certains cas, une garantie pourrait être exigée).
- Durée du prêt: maximum 5 ans.
- Taux d'intérêt établi en fonction du risque du dossier.
- Frais d'ouverture de dossier : 50\$.
- Frais de suivi payables lors du décaissement : 1% du montant du prêt.
- Aucune pénalité pour remboursement par anticipation.

Critères d'admissibilité

- Mise de fonds minimale de 10% dans le projet ou capitalisation suffisante de l'entreprise.
- Obtention d'un financement dans une institution financière ou démonstration que l'entreprise n'a pas accès au financement traditionnel.
- Création ou maintien d'un emploi à temps plein ou démonstration de la perspective de création d'un tel emploi.
- Dépôt d'une version allégée du plan d'affaires.

Nous vous garantissons un délai de réponse de 10 jours ouvrables
après réception des documents requis!
Certaines conditions s'appliquent